



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Air France

Question écrite n° 132763

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports et de l'économie maritime, sur les conséquences d'un éventuel plan de licenciement annoncé par Air France. En effet, depuis le début de la semaine, Air France fait l'objet de beaucoup de rumeurs de l'imminence d'un plan social massif, la compagnie ayant reconnu être confrontée à un problème de "sureffectifs", et envisage donc un plan de licenciement. Ces annonces suscitent des inquiétudes dans un département comme celui de la Seine-Saint-Denis qui emploie de nombreux salariés, notamment dans certaines villes, comme Le Raincy. Au regard des interrogations et des inquiétudes légitimes de la population, il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement en ce domaine. Il souhaiterait aussi qu'il puisse interroger la direction de l'entreprise sur cette situation pour ainsi en informer les salariés qui attendent légitimement des réponses.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132763

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports et économie maritime

Ministère attributaire : Transports et économie maritime

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2012, page 4176

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)